

Compte rendu

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Compte rendu***JOURNAL DU BOURBIER AFGHAN**

D'APRES LES RAPPORTS AMERICAINS
Par MICHEL JEAN-DOMINIQUE

Quarante ans après les Pentagon Papers, ces fameux «papiers secrets du Pentagone» qui éclairèrent brutalement aux yeux des Américains la face la plus sombre du conflit au Viêt Nam en 1971, l'histoire se répète avec l'Afghanistan.

Depuis juillet 2010 et la divulgation par le site Internet Wikileaks de près de 100 000 documents militaires américains confidentiels, le bilan accablant de la guerre conduite par les États-Unis et leurs alliés en Afghanistan est devenue une réalité.

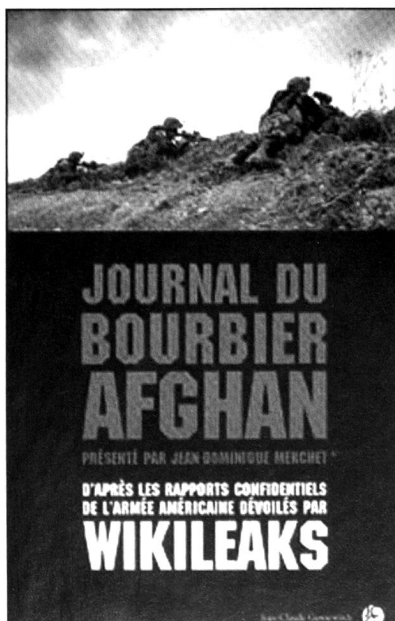
Outre la recrudescence des attaques menées par les Talibans, des centaines de rapports classés «secret défense» ont révélé pour la première fois l'étendue des bavures commises contre des civils par les troupes de la Coalition, mais aussi la multiplication des «tirs amis» entre l'Otan et ses alliés afghans ou encore l'implication des services secrets pakistanais et iraniens aux côtés des insurgés.

C'est une partie de ces rapports, celle qui concerne notamment les troupes françaises, celle surtout qui plonge le lecteur au cœur du «bourbier afghan», qui est proposée dans cet ouvrage.

Initialement rédigés en anglais dans un vocabulaire militaire complexe et peu accessible aux non-initiés, les 350 rapports ici rassemblés ont été traduits et adaptés afin de composer un véritable journal de bord du conflit afghan dans ce qu'il a de plus absurde.

Souvent poignant, parfois révoltant, ce Journal du boubrier afghan offre ainsi une description chronologique de l'enlèvement général des forces de la Coalition entre 2005 et 2009.

Un récit sans fard et fascinant des réalités les plus sombres de la guerre moderne.

*Armement***FELIN**

Etat-major des armées – Ministère français de la Défense

A la fin du mois de mai l'appel d'offre sur les nouvelles fréquences octroyées aux opérateurs de téléphonie pour le futur réseau de quatrième génération (4G) doit être lancé.

Cela fait suite à une imposition de la Commission européenne, la France de s'y étant pas opposée. Le ministère de la Défense doit céder 2 bandes de fréquences au profit des opérateurs téléphoniques. La première, la bande 2,5 à 2,69 GHz, bande haute servant à fournir de la capacité dans les zones denses et qui était dévolue au système de transmission hertzienne du réseau de communication de la gendarmerie Rubis (Réseau Unifié Basé sur l'Intégration des Services). La seconde, 760 à 892 MHz dite « fréquence en or, » bande basse servant à assurer la couverture dans les zones moins denses qui était dévolue au système de communication du FELIN (Fantassin à Equipement et Liaisons INTégrés).

Le ministère de la Défense devra continuer à travailler avec moins de fréquences, ce qui créera d'inévitables contraintes, au risque de manquer de place pour développer de nouveaux systèmes. Les fréquences risquent de devenir une denrée de plus en plus rare, notamment avec l'utilisation intensive de drones qui transmettent au sol, en temps réel, un volume de données considérables, en particulier les images. De la même manière, le concept de guerre en réseau qui s'est imposé dans les armées modernes repose sur l'échange d'information entre les forces et donc l'utilisation des bandes passantes.

La vente de ces fréquences n'est pas sans impact sur les systèmes militaires. La gendarmerie devra remplacer 770 antennes (coupole + émetteur-récepteur) et, au niveau départemental et régional, le système de supervision. Coût estimé à 67 millions d'euros.

Pour le FELIN c'est un peu plus compliqué. Le changement de fréquence est estimé 118 millions d'euros, il sera certainement largement supérieur. En effet pour fonctionner sur les nouvelles fréquences allouées, les radios du système FELIN devront simplement être changées... Or quelque milliers de postes sont déjà utilisés par l'armée de terre. La date prévue pour la libération de la bande – 30 novembre 2011 – interviendra en plein milieu du processus de réception des équipements : 10'000 tenues auront été livrées avec une radio fonctionnant sur une fréquence obsolète... Mais ce n'est pas tout. En effet, les nouvelles fréquences utilisées auront une portée inférieure à celles qui sont libérées. Cet inconvénient pénalisera le petit équipement de transmission dénommé RIF (Réseau d'Information du Fantassin) d'une portée assez courte – quelques centaines de mètres – qui permet aux membres d'un groupe de combat – jusqu'à environ trente soldats – d'échanger entre eux.

Les soldats de l'armée de terre devront donc déployer des relais mobiles permettant d'assurer la continuité des communications entre les éléments qui pourraient être aux avant-postes et le reste de la troupe. Toutefois, dans la mesure où l'armée de terre opère souvent en opération extérieure sur des territoires qui ne sont pas concernés par cette réglementation, l'armée entend garder plusieurs milliers de postes radio fonctionnant sur les fréquences qu'elle doit abandonner en France.

Les soldats devront donc se familiariser avec deux types d'appareils et de fréquences différentes, ce qui ne manquera pas de poser de nouvelles contraintes opérationnelles (choix du type d'appareil et de fréquence) ainsi que technique, puisque qu'il faudra maintenir en état deux systèmes différents. D'autre part le Général Pierre Puget a stipulé que le FELIN « devrait être sur la bande des 2GHz, qui n'est pas harmonisée par l'OTAN. Il ne sera pas directement interopérable. »

EMA



Le chasseur de chars *Kürassier* (Sk-105) de 17,5 tonnes était apte à se dissimuler et à manœuvrer, dans l'optique d'un combat défensif en terrain coupé.



Le *Kürassier* a été produit à plus de 700 exemplaires par Saurer et largement exporté : Argentine (118), Autriche (286), Bolivie (54), Botswana (52), Brésil (17), Maroc (120), Tunisie (80).



En 1964, 120 chars de combat M60A1 sont introduits au sein de la Bundesheer, équipant deux bataillons. Un lot de 50 engins supplémentaires, M60A3, est acquis au début des années 1980.



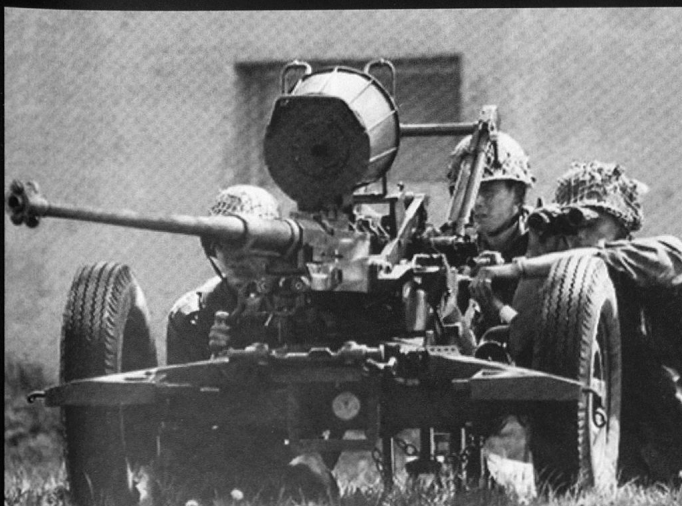
La totalité des 170 M60 autrichiens ont été revalorisés au standard A3, puis remplacés à partir de 1997 par des *Léopard* 2A4 d'occasion néerlandais.



La Bundesheer dispose également de deux brigades de *Jäger* (infanterie légère) dont il sera question dans un numéro ultérieur de la RMS.



Pendant longtemps, l'arme antichar principale de l'infanterie autrichienne a été le PAR66 *Carl Gustaf* de 84 mm, développé en Suède.



Un canon de 20 mm Oerlikon en batterie. Cette arme n'est aujourd'hui plus en service, au contraire des systèmes de 35 mm.



L'arme personnelle du soldat autrichien est le fusil d'assaut Steyr 77 AUG (Armee Universal Gewehr).